

Appel à contribution pour ouvrage sur :
« Globalisation et Emergence des Nouvelles Couches Moyennes au Sud du Sahara »



UNIVERSITE PARIS DIDEROT - UNIVERSITE DE DSCHANG**Ouvrage collectif sous la codirection de :****Philippe Cadène**

Professeur Géographie du développement, Université Paris-Diderot

5 rue Thomas-Mann 75205 Paris cedex 13 France

philippe.cadene@univ-paris-diderot.fr**Abdoulay Mfewou**

Enseignant-Chercheur et Ingénieur Agronome,

Université de Dschang Cameroun

B.P. 96 Dschang-Cameroun

mfewou@yahoo.fr

OBJECTIF DE L'OUVRAGE

Cet ouvrage vise à exposer les différentes problématiques concernant l'émergence de nouvelles couches moyennes dans les pays au Sud du Sahara. Ces couches sociales se développent avec l'intégration de ces sociétés et territoires dans les réseaux mondiaux. Elles ne se caractérisent pas seulement par leur niveau de vie relativement élevé et leur capacité de consommation de produits souvent importés. Elles se distinguent aussi par leur participation privilégiée dans les changements majeurs des sociétés : l'accélération de la mobilité des personnes, des biens et des capitaux, incluant les investissements étrangers; l'accentuation des problèmes de gestion urbaine; l'aggravation des tensions créées par l'accroissement des inégalités; le développement de conflits fonciers liée à un fort dynamisme de l'agriculture. Ce sont les processus de développement des couches moyennes qui font l'objet de cet ouvrage, ainsi que les changements que leur émergence au sein de ces sociétés.

PUBLIC CONCERNE

L'ouvrage, résolument pluridisciplinaire, portera les analyses de disciplines variées, aussi bien la philosophie, la psychologie, la sociologie, l'anthropologie, la démographie, la géographie, l'histoire, que le droit, l'économie, l'aménagement du territoire ou encore l'agronomie, Il s'adressera aux enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants de ces diverses disciplines, enseignants des établissements secondaires. Il intéressera également aux représentants des institutions internationales, des administrations territoriales, des agences de développement, les organismes sociaux, ainsi qu'aux divers acteurs du monde de l'entreprise.

CONTEXTE SCIENTIFIQUE

Dans un monde globalisé (O. Dollfus, 1995 ; L. Carroué, 2007) où, au-delà des pays les plus développés, de nombreux territoires sont en émergence (Ph Cadène, 2007), la mobilité des personnes, des biens et des investissements se traduit par l'élargissement, voire la naissance, de couches moyennes, dont le rôle dans les dynamiques sociales ne cesse de croître. Se trouvant en situations diverses, certaines aisées, d'autres moins, ces couches moyennes sont toutes engagées dans une course à la consommation et à la richesse, participant paradoxalement de premier chef à la production de sociétés de plus en plus inégalitaires (M. É. O. Nguini, 1996). La simultanéité de l'avènement de la globalisation des échanges, de l'apparition de nouvelles technologies de l'information et de la dérégulation des économies a créé, pour les segments les plus élevés de ces couches sociales, (dirigeants politiques, chefs d'entreprise de l'industrie et des services, grands commerçants, responsables religieux et sociaux parfois) des conditions particulièrement favorables à l'accumulation (M. Lesourd, 2012). Leur développement crée ainsi de nouvelles élites capables de rentrer en compétition avec les anciens groupes dominants.

Au Sud du Sahara, l'émergence des couches moyennes apparaît comme un phénomène majeur au commencement du XXI^e siècle. Cependant, corolaire de toute société hiérarchisée, secrétant ses formes de mobilité sociale, le développement des couches moyennes prend ses bases à partir du milieu du XIX^e siècle avec l'impact de la scolarisation à l'occidentale et de la professionnalisation, des nouvelles opportunités d'emploi liées à la colonisation (niveaux inférieurs de la fonction publique essentiellement ; rares professions libérales ouvertes), ouverture aux mondes... Au cours des vingt dernières années, le phénomène se développe tout particulièrement à l'occasion des flux migratoires, tant internes que transfrontaliers et bouleverse les sociétés en profondeur. Dans les villes, il entraîne une compétition pour la construction de logements luxueux dans des quartiers privilégiés et une course à la réussite scolaire. Dans les campagnes, il s'accompagne du développement de la production agricole et de la montée de tensions liées à l'accaparement des terres. Amplifiée par le retour de la démocratie et la mise en œuvre de politiques d'ajustement structurel, cette dynamique s'accompagne de nouveaux types de conflits (S. Issa, 2004 ; C. Segnobos, 1996 ; A. Mfewou, 2013) et d'une recrudescence de la corruption et de détournements financiers. Ces situations profitent certes, en premier lieu, aux plus puissants au sein des systèmes politico-administratifs (J. L. Piermay, 1989 ; K. Fodouop, 2010 ; M. A. Endong, 2011), les couches moyennes, urbaines et rurales, qui se développent et prennent une place

importante dans ces sociétés en plein changement, restent toutefois loin de posséder en quantité des biens durables, comme des maisons modernes, ou encore des voitures neuves. Cependant, leur situation s'améliore et les familles qui les composent sont de plus en plus nombreuses à participer au phénomène de consommation de produits manufacturés à l'extérieur du continent.

Le phénomène apparaît suffisamment important pour que la Banque africaine de développement (BAD) publie un rapport sur les couches moyennes africaines en 2011. Plusieurs banques ont également réalisé des rapports sur le thème. Par contre, les travaux académiques s'intéressant aux processus d'émergence et aux caractéristiques des couches moyennes en Afrique au Sud du Sahara sont encore relativement rares. La plupart s'intéressent aux conséquences politiques que leur présence entraîne, en particulier dans le contexte des changements politiques dans les Etats, accompagnés souvent de la mise en place d'un multipartisme. On peut citer le numéro spécial de 2012 de la revue "Afrique contemporaine" dirigé par Pierre Jacquemot ou encore l'ouvrage dirigé par Dominique Darbon et Comi Toulabor, publié en 2014 chez Karthala.

De nombreuses études sur le thème doivent encore être conduites. La spécificité des couches moyennes en Afrique sub-saharienne fait encore débat. La proportion des

personnes pouvant être classées dans cette catégorie est discutée, certains auteurs soutenant que la faiblesse moyenne des revenus des sociétés concernées restreint et tire le groupe vers le bas. D'autres pensent au contraire que cette catégorie est en voie d'élargissement et que, déjà, un tiers environ des populations peut être considéré comme y appartenant. La croissance économique ne serait pas le seul facteur de production de ces nouveaux groupes sociaux : il faut inclure, aussi les changements dans la consommation, l'amélioration du niveau scolaire, l'élargissement des flux migratoires et de l'ouverture au monde. On considère que leur présence pourrait accélérer les processus de démocratisation et participer de l'émancipation des individus vis à vis des solidarités et identités communautaires traditionnelles (Pierre Jacquemot, 2012).

De nombreuses questions restent à poser sur ce phénomène de la montée des couches moyennes en Afrique sub-saharienne. Les débats proposés à l'occasion de ces rencontres concernent leur place dans les dynamiques urbaines et rurales, tant d'un point de vue économique, social ou territorial, intégrant par ailleurs le rôle dans l'accélération des mobilités et des échanges, à l'échelle internationale mais aussi de la grande régionale, favorisant une intégration des économies et des territoires.

NOTE AUX AUTEURS :

Date : Les propositions de contributions doivent être adressées avant le : 01-septembre-2017 à mfewou@yahoo.fr et philippe.cadene@univ-paris-diderot.fr

Les contributions seront rédigées en tenant compte des indications fournies par les revues académiques. Elles seront accompagnées d'un résumé (100 à 200 mots) et d'une liste de mots clés en français et en anglais. Ceux-ci figureront sur une première page indiquant, en outre, les coordonnées de l'auteur (ou des auteurs). Processus éditorial L'ouvrage accueille des articles en français ou en anglais. Les jeunes chercheurs et doctorants sont engagés à soumettre. Les textes proposés ne doivent pas avoir déjà été publiés. Ils doivent respecter la présente ligne éditoriale et les consignes de présentation. Les contributions sont reçues par les coordinateurs de la publication qui les rendent anonymes, leur affecte un numéro et les transmettent à deux lecteurs. Les auteurs reçoivent une réponse (article accepté sans modifications, article accepté avec modifications mineures, article accepté avec modifications majeures, article accepté avec modifications fondamentales, article refusé) dans un délai d'environ de deux mois.

Consignes de présentation des articles. Les textes sont soumis en version électronique (12 pages maximum), sous format Word, en times 12, interligne simple à l'adresse des coordinateurs : mfewou@yahoo.fr et philippe.cadene@univ-paris-diderot.fr Les fichiers « sources » des tableaux, graphiques et illustrations (fichiers excel, jpeg en haute définition c'est-à-dire minimum 200 dpi, soit 79 pixels/cm...) sont joints à l'envoi <nomPremierAuteur>_fig<numéroFigure>. Ils comprennent entre 40 000 et 60 000 signes (ou caractères, espaces compris), bibliographie incluse. L'article est précédé d'une page de garde fournissant les informations suivantes (cette page sert uniquement pour la gestion des contributions et n'est pas transmise aux lecteurs) :

- Nom et prénom ; fonction, institution ; discipline(s) de l'auteur (ou des auteurs) ; adresse postale complète ; adresse électronique ; éventuellement adresse de page d'accueil personnelle ou professionnelle sur Internet ; titre, résumé de l'article.
- Afin de préserver l'anonymat, les articles soumis ne doivent pas comporter de références superflues aux publications de l'auteur. Les propositions de contribution ne permettant pas d'assurer l'anonymat des évaluations seront retournées à l'auteur.
- Les tableaux, graphiques, illustrations (en noir et blanc) et annexes éventuelles sont regroupés en fin d'article, numérotés séquentiellement en chiffres décimaux. Ils doivent être appelés dans le texte à l'endroit où ils doivent être insérés (ex : Cf. tableau 1). La légende des graphiques et illustrations, les titres des tableaux doivent être clairement

indiqués à l'aide de motifs distinctifs (hachures, points, etc.). Les tableaux sont présentés en tant que tableau et non en tant qu'image.

- Toutes les notes sont ramenées en bas de page et numérotées en continu sur l'ensemble de la contribution. Elles ne doivent comporter ni tableau, ni graphique, et ne pas dépasser 4 lignes.

- Les citations et expressions sont à mettre entre guillemets (« ») en italiques. Les citations de textes étrangers doivent apparaître en français lorsque la contribution est écrite en français.

- L'usage du gras est proscrit.

- Les sigles doivent être développés à leur première occurrence, avec le sigle entre parenthèses, puis peuvent apparaître tels quels ensuite.

- références bibliographiques sont appelées dans le texte en citant : le nom de famille de l'auteur, l'année de publication de l'ouvrage, ainsi que la page de référence à la suite de la citation (Nom, 2004, p. 142). Les publications écrites par différents auteurs sont séparées à l'aide de points-virgules (Nom, 2002 ; Name, 1994). Les différentes publications d'un même auteur sont séparées à l'aide d'une virgule (Nom, 1999, 2002). Lorsque deux ou plusieurs ouvrages ont été écrits par un auteur dans la même année, on les différencie en utilisant des lettres alphabétiques (ex : Nom, 2000a, 2000b). Les références bibliographiques sont présentées en fin de texte, par ordre alphabétique des noms

d'auteur, sans numérotation. Toute référence bibliographique citée dans la bibliographie doit avoir été citée dans l'article, et inversement. Pour un ouvrage (ou un article) collectif, tous les noms doivent être cités. Exemples : Article de revue : Nom Prénom et Prénom2 Nom2, « Titre de l'article », Titre de la revue, numéro, année, x pages. Ouvrage : Nom Prénom, Titre du livre, collection, éditeur, année, x pages. Chapitre dans un ouvrage collectif Nom Prénom, « Titre du chapitre », in Prénom Nom (dir.), Titre du livre, collection, éditeur, année, x pages. Document Internet : Nom Prénom, Titre du document, année [en ligne]. Source. À partir de URL [Consulté le jour mois année]. Thèse : Nom Prénom, Titre de la thèse, Type de thèse (diplôme), Nom de l'université, année.